

III. Dans l'Eloge génelhlique deMaxiaûen Hercule, que Mamerlin prononça en l'an 292, ce rhéleur nous apprend que « les Burgondes s'emparèrent des terres des Alamans; « mais qu'ils furent défaits à leur tour, et que les Alamans « reprirent le territoire qu'ils avaient perdu. *Burgundiones « Alamanorum agros occupavere, sed sua quoque clade a quæsilas Alamani terras amisere, sed repelunt* (1). »

L'induction à tirer de ces paroles, c'est que les Burgondes expulsés, en l'an 245, des bords de la Vistule par les Gépides, après avoir erré plus ou moins longtemps, se retirèrent dans le voisinage des Alamans, puisque, cinquante ans après leur expulsion, nous les voyons, en 292, envahir le territoire de ceux-ci, d'où ils ne tardèrent pas à être chassés.

IV. Ammien Marcellin dit positivement que les Burgondes étaient voisins des Alamans, lors de l'expédition que fit l'empereur Julien contre ces derniers, au IV^e siècle, sous le consulat d'Eusebius et d'Hypalius, c'est-à-dire en l'an 359. Il rapporte en effet que l'armée de Julien arrivée « au lieu « appelé *Capellatium vcl Palas*, où se trouvent les bornes « qui marquent la limite des territoires Alaman et Burgonde, « y campa. » *Ad regionem eut CAPELLATII VEL PALAS nomen est, ubi TERMINALES LAPIDES ALAMANORUM ET BURGUNDIONUM CONFINIA DISTINGUEBANT, Castra SUÏll pOSÏla*, (L. xviii, c. 2).

Ailleurs, au livre sxvnr, ch. 5, Ammien Marcellin dit aussi que les Burgondes avaient souvent des démêlés avec les Alamans au sujet de salines et de leurs confins. *Sobolem se esse Momanam Burgundi sciunt : dein quod salinarum finiumque causa Alamanis saepe jurgabant.*

(1) PASEGYRICI VETERES. Paris, 1655, cap. xvn, p. 63. — Dans un autre Panégyrique, dont nous" parlerons plus bas (voir p. 270), Mamerlin nous montre les Burgondes et les Alamans combattant ensemble, dans les Gaules, contre Maximilien Hercule, en 287.